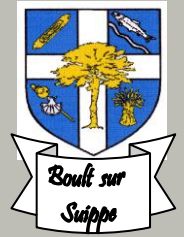


Bouqu'info



n°187

www.boultsursuippe.fr/ Application CENTOLIVE / Facebook : [mairieBoultSurSuippe](https://www.facebook.com/mairieBoultSurSuippe)

Septembre
Octobre 2024



AGENDA:

- **15 septembre** : animation à l'Eglise
- **16 septembre** : marché d'Automne
- **18 septembre** : lecture et animation « L'Histoire dans l'histoire »
- **20 septembre** : journée pêche des retraités
- **21 et 22 septembre** : fête patronale
- **22 septembre** : animation à l'Eglise
- **25 et 26 septembre** : formation PSC1
- **5 octobre** : atelier compostage
- **13 octobre** : concert à l'Eglise
- **16 octobre** : lecture et animation « L'Histoire dans l'histoire »
- **19 octobre** : comité de lecture
- **20 octobre** : fête de la pomme
- **27 octobre** : randonnée pédestre d'automne
- **11 novembre** : commémoration de l'armistice
- **13 novembre** : lecture pour les moins de 3 ans
- **23 novembre** : escapade parisienne



Informations pratiques

Fête patronale à Boult sur Suippe

Elle aura lieu les **21 et 22 septembre 2024**.

Voici le programme des festivités :

- **samedi 21 septembre** :

- 🚩 **20h30 à 21h** : retrait des lampions
- 🚩 **21h15** : retraite aux flambeaux
- 🚩 **21h45** : feu d'artifice tiré depuis la Route de Roizy

- **dimanche 22 septembre** :

- 🚩 **15h à 17h** : déambulation des « Bulles vénitiennes de Reims ».



Extrait du PV du conseil municipal du 11 juin 2024

(L'intégralité du PV est consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie)

Après délibération, le conseil municipal a décidé :

- de fixer une caution d'un montant de 30 € pour les formations PSC1
- de prendre acte de la présentation du rapport relatif à l'artificialisation des sols sur la commune
- de donner son accord pour conventionner avec le refuge animal de Fagnières à compter du 1^{er} juillet 2024
- de donner un avis défavorable à la poursuite, par le Grand Reims, de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme en vue de la réalisation d'une zone d'activité dédiée à la bioéconomie.

Prochain conseil municipal : 3 décembre 2024 à 20h salle du conseil en mairie

Permis d'aménager Allée du cimetière

Vous êtes nombreux à avoir exprimé une inquiétude et une incompréhension concernant un permis d'aménager accepté allée du cimetière. Cette parcelle située dans une zone AUa1 de notre PLU est immédiatement constructible et aménageable sous forme d'opérations d'aménagement d'ensemble. C'est à dire sur la totalité de la zone AUa1.

Lors de la réception de cette demande de permis en avril, nous avons émis un avis du maire défavorable en tenant compte des informations que nous avons.

Fin août le service instructeur du Grand Reims nous a indiqué que nous devions accepter ce permis. En effet, l'article L442-1 du Code de l'Urbanisme indique qu'une opération d'ensemble doit être contigus, donc non séparée par du domaine public. Ce qui n'est pas le cas dans ce dossier puisque cette parcelle est bordée par l'allée du cimetière et par le chemin du canal. C'est pourquoi ce permis d'aménager n'a pas pu être refusé.

Les arbres de l'allée du cimetière seront conservés.

PSC1

Une session de 7h est organisée les **mercredi 25 et jeudi 26 septembre 2024 de 18h30 à 22h30**. Cette formation est intégralement financée par la mairie (650 euros pour 10 participants). 7h pour apprendre les gestes qui permettent de sauver une vie ! **Des places sont encore vacantes à ce jour. N'hésitez pas à vous inscrire au 03.26.03.30.55.**

Borne de recharge pour véhicules électriques

La borne avec 2 points de recharge 22kwats a été mise en service mi-août mais nous constatons des problèmes récurrents de charge sur un des 2 points de distribution. Nous mettons tout en œuvre auprès de l'installateur et du prestataire de gestion pour remédier à cela. Néanmoins, vous pouvez charger votre véhicule sur le point de charge fonctionnel. *Tarif : 0.20cts/kwats + 0.01ct/min de charge (badge ou QR code apposé sur la borne).*

Transport à la Demande (TAD) et lignes express : ouverture des services depuis le 2 septembre (service géré par le GRAND REIMS)

- **TAD** : avec le TAD voyagez d'un arrêt à l'autre, dans votre secteur. Rejoignez également un arrêt des lignes Express 2, 3 ou 4, la gare de Bazancourt ou le réseau urbain à l'arrêt de bus Croix Blandin.

L'arrêt du TAD à Boulton sur Suipe se situe à l'abri bus des transports scolaires rue du Pavé

Il fonctionne du lundi au samedi (hors jours fériés) de 6h à 21h et est assuré par de petits véhicules, identifiables grâce au logo Grand Reims Mobilités.

Pour voyager à bord du TAD, vous devez réserver votre trajet.

➤ Lignes Express :

- **Ligne Express E2** : REIMS Saint Symphorien ↔ Saint-Etienne-Sur-Suipe
- **Ligne Express E3** : REIMS Saint Symphorien ↔ Warmeriville
- **Ligne Express E4** : REIMS Saint Symphorien ↔ Bétheniville

Selon les horaires, 3 itinéraires sont possibles :

* Ligne 4A : elle dessert Berru, Époye, St-Masmes, Selle, Pontfaverger-Moronvilliers et Bétheniville

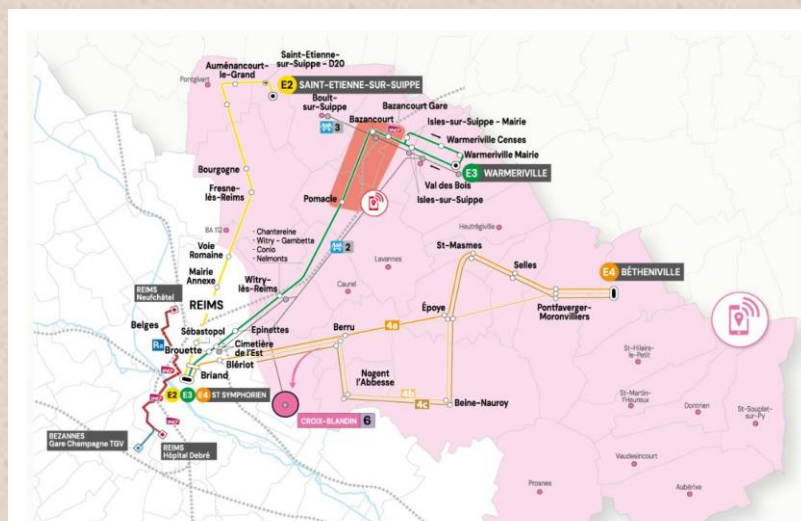
* Ligne 4B : elle dessert Berru, Nogent l'Abesse, Beine-Nauroy, Époye, Pontfaverger-Moronvilliers et Bétheniville

* Ligne 4C : elle dessert Berru, Nogent l'Abesse, Beine-Nauroy, Époye, St-Masmes, Selles, Pontfaverger-Moronvilliers et Bétheniville

Avec les lignes E2, E3 et E4, rejoignez facilement le centre-ville de Reims et continuez votre parcours sur le réseau urbain. Du lundi au samedi (hors jours fériés). Toutes les 45mn à 1h20 selon les lignes de 6h45 à 20h.

Le TAD et les lignes Express sont accessibles avec tous les titres de transport du réseau Grand Reims Mobilités. À bord, la validation de votre titre de transport est obligatoire. Si vous n'avez pas de titre de transport, vous pouvez acheter un ticket 1 heure auprès du conducteur ou envoyer 1H au 93093, pour recevoir un ticket SMS.

Plus d'infos : <https://grandreims-mobilites.fr/fr/GmL-Secteur-Nord-Est.html>



Message du cabinet Infirmier de Boulton sur Suipe

Chères patientes, chers patients,

Je vous informe par ces quelques mots de mon départ du cabinet infirmier ce 30 septembre 2024. Je vous remercie vivement de l'accueil bienveillant que j'ai reçu et de la confiance que vous m'avez témoignée lors de ces 9 années. Je ne l'oublierai pas.

J'espère que vous en ferez autant pour Ludivine GOHIER qui va me remplacer définitivement aux côtés de Florent MAUGET.

Vous pourrez les contacter au même numéro 06.65.00.60.58 ou prendre rdv (pour des soins au cabinet) sur le site internet : <https://cabinetinfirmierboultonsuipe.rdv-sante.fr>

Bien cordialement.

Sandrine ERBISTI

Les prochains évènements à Boulton sur Suipe

Escapade Parisienne

Le 4^{ème} voyage organisé par la commune aura lieu le **23 novembre**. Un car vous prendra place de la mairie et vous mènera à Paris pour la **visite du Musée Grévin** suivi d'un **déjeuner au restaurant** et d'une **balade d'une heure en bateau mouche** où vous verrez les plus beaux bâtiments de Paris.

Tarif négocié pour la commune : 94 euros par adulte et 89 euros par enfant. Inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées. Inscription au **06.77.85.66.49**.

Le monde associatif



Les Amis
de l'Eglise Sainte-Croix de Boulton-sur-Suipe

L'association organise deux après-midis pour découvrir l'histoire de notre belle Eglise à travers la diffusion d'un Powerpoint sur écran géant, photographies, visites guidées à la demande. Rendez-vous les 15 et 22 septembre à l'Eglise de 14h30 à 19h.

Prochain événement à noter dans vos agendas : dimanche 13 octobre à 16h concert par le chœur de la Jeune Maîtrise de Reims. Participation de soutien : 10 euros/personne de +12 ans.

Réservations :

- <https://www.helloasso.com/associations/les-amis-de-l-eglise-sainte-croix-de-boulton-sur-suipe/evenements/la-jeune-maitrise-de-reims>
- Après de M Boucton au 03.26.46.83.67

Collectif Boulton Environnement

Un petit bois à défendre

Comme nombre de Bouquins et de Bouquines, c'est avec un grand émoi que nous avons appris la disparition annoncée du petit bois de l'allée du cimetière (allée menant de l'église au cimetière). C'est l'un des plus beaux sites naturels de Boulton-sur-Suipe où nombre de villageois et villageoises aiment se promener.

De ce fait, nous avons lancé en toute urgence une pétition, qui rencontra un grand succès au carrefour des associations de la commune le 6 septembre 2024, avec une centaine de signatures. C'est très bien, mais ce n'est pas assez et il faut agir très vite. **A cet effet, nous vous invitons à la signer très nombreux aux endroits suivants :**

- Hall de la Mairie de Boulton-sur-Suipe
- Domicile de Jean-Claude Georget : 14 rue de St Roch
- Domicile de Philippe Neff : 12 rue Neuve

Nous comptons sur votre mobilisation, ensemble nous serons plus forts. D'avance merci.

Informations et contact : vivrecheznous.fr / collectifboultonenvironnement@gmail.com

Dimanche 13 octobre 2024
Eglise Sainte-Croix de Boulton-sur-suipe à 16 H

CONCERT
par le chœur de la Jeune Maîtrise de Reims
(Chœur d'enfants de CM1-CM2)

sous la direction de Laetitia Steens
Piano Cécile Milan

Participation de soutien à l'association: 10 euros/personne (gratuit pour enfants -12 ans)
Réservation des places : - par HelloAsso: <https://www.helloasso.com>
ou Chez M Edmond Boucton, par téléphone: 03 26 46 83 67

L'ouverture des portes de l'église est prévue à 15h30 - Informations auprès de : edmond.boucton@wanadoo.fr



L'Association a le plaisir de vous proposer le planning des activités de l'année sportive et culturelle 2024-2025. La reprise des activités se fait la semaine du 9 septembre et nous espérons vous retrouver très nombreux pour cette nouvelle rentrée.

De nombreuses nouveautés vous attendent encore cette année :

- + Pour les enfants Manon proposera 2 activités adaptées à chaque tranche d'âge :
 pour les 3 à 6 ans : **MOTRICITE ENFANT**
 pour les 7 à 12 ans : **CROSS-TRAINING ENFANT**

Comme les années précédentes, nous offrons toujours la possibilité pour les enfants du périscolaire de participer à ces cours. En effet, si votre enfant est au périscolaire le mercredi, Manon viendra le chercher et le ramènera, une décharge sera à remettre au pôle jeunesse, nous la mettrons à votre disposition sur demande par mail.

- + Nous accueillons également Nathan pour les cours de **GYM DOUCE, ASSOULISSEMENTS / METHODE DE GASQUET ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE**
- + Baptiste proposera des cours de **TENNIS DE TABLE** pour les adultes 1 lundi sur 2 de 20h30 à 22h00

Le **TERRAIN DE TENNIS** est accessible (prendre contact au préalable avec Julien FRANCOIS au 07.49.93.50.24).

Comme l'année dernière, pour simplifier votre inscription et pour limiter le papier nous vous invitons à vous inscrire en ligne via le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/sports-et-loisirs-pour-tous-boulton-sur-suipe/adhesions/inscription-2024-2025>



Pour les personnes souhaitant un paiement en plusieurs fois, vous pouvez conserver l'inscription papier. Pour communiquer avec nous : sportsloisirs.boulton@gmail.com

Vent de Boulton

LES RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE 2024 :

- Le **carrefour des associations** a été l'occasion pour Tony Vignaud de remporter un beau panier garni des produits des "Ptits Boultons de marchés" offert par l'association en devinant son juste poids ! Félicitations à lui !

- Le **Marché d'AUTOMNE** : lundi 16 septembre de 18h30 à 20h ancienne cour d'école avec une animation pour les enfants « Atelier Chef CUISTO »

- LA FETE DE LA POMME

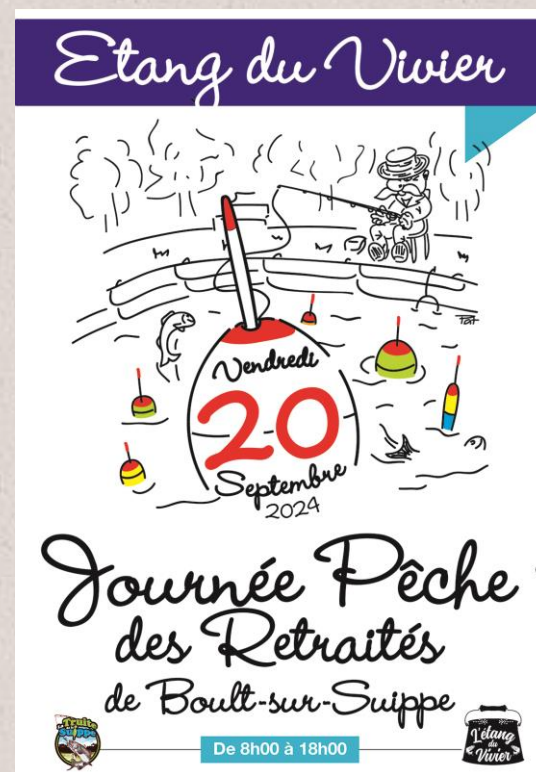
Venez avec ou sans pomme(s) pour broyer, presser, déguster, pasteuriser et emporter vos bouteilles de jus de pommes 100% local !
 Dimanche 20 octobre de 11h à 17h dans le verger.



Vous avez des idées, des projets qui vont dans le sens du « Vent » de Boulton, venez nous rencontrer aux « Ptits Boultons de marchés » tous les lundis derrière la mairie de 18h30 à 19h15.

Pour tout contact : ventdeboulton@ecomail.fr

La truite de la Suipe



Le petit Boulton de plus pour l'environnement



Atelier compostage organisé par la mairie en partenariat avec le Grand Reims

Des places sont encore disponibles pour la session du samedi 5 octobre de 9h à 12h salle des fêtes. Un composteur bois ou plastique vous sera offert à l'issue de la formation. Inscription obligatoire au 03.26.03.30.55.

Randonnée d'Automne organisée par le comité environnement de la mairie



La prochaine randonnée aura lieu le dimanche 27 octobre dès 9h départ place de la Mairie.

Jardins municipaux

Des parcelles de jardins municipaux vont être prochainement disponibles. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur liste d'attente au 03.26.03.30.55.

Les événements culturels

A la bibliothèque...

Après une saison, avec pour destination le Japon, nouveau **départ tous les 3èmes mercredis de chaque mois** pour « **les Histoires dans l'Histoire** ». S'inscrire auprès de Diane au 07 83 26 78 39.

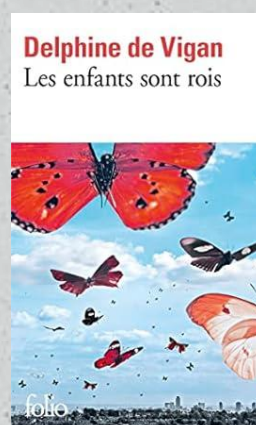
Les petits jusqu'à 3 ans avec leur famille ou nounou auront une matinée le **13 novembre** avec M. Georget, représentant de l'association « **Lire et faire lire** ».

NOUVEAU : un comité de lecture se tiendra tous les 3èmes samedis de janvier, avril, juillet et octobre. La première séance se tiendra le **19 octobre 2024**. Il donnera lieu à un échange entre lecteurs, chacun pourra donner son appréciation sur les ouvrages proposés tout en prenant thé, café, chocolat.

Nouveautés littéraires parmi d'autres :

- ✚ « **Faut-il être fleur bleue pour voir la vie en rose ?** » de Théo Lemattre : Clarence, cadre dynamique travaille à la solde d'un laboratoire pharmaceutique...
- ✚ « **A qui la faute** » de Ragnar Jonasson : 4 amis d'enfance, une randonnée, une tempête de neige, une découverte qui changera leur vie !
- ✚ « **Les enfants sont rois** » de Delphine de Vigan : avec les réseaux sociaux, tout s'expose, tout s'achète et amène la disparition d'une enfant...
- ✚ « **Les lettres de Rose** » de Clarisse Sabard : Lola, enfant adoptée, le jour où sa vie bascule. Histoire familiale bouleversante.
- ✚ Pour les enfants : **Ajax, Mortelle Adèle, Bluelock, Boruto**, etc...

ATTENTION : Pour pallier aux durées d'emprunt abusives et aux relances sans réponse, le conseil municipal a décidé depuis le 3 septembre d'appliquer une pénalité de 5 euros par livre et par semaine au-delà des 4 semaines d'emprunt autorisées. Cette pénalité sera à régler au Trésor public.



Mairie de Boultsur Suippe : 2 place de la Mairie. Tel : 03.26.03.30.55.

Mail : commune.boultsursuippe@gmail.com

Les services administratifs sont joignables téléphoniquement :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Un accueil au public est assuré :

- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- mardi et jeudi de 15h à 17h.

Rédaction : C.Thiébeaux, S.Erbisti, V.Lempereur, J.Lecocq, M.Chablin, T.Marlé, S.Guillaume, B.Kuentz, C.Haution. Certains articles sont écrits en collaboration avec les associations et comités concernés.